



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Envoyé en préfecture le 25/11/2025

Reçu en préfecture le 25/11/2025

Publié le

ID : 074-217402627-20251120-050\_2025-DE

**S<sup>2</sup>LO**

**Délibération n°050 /2025**

**OBJET : Autorisation d'ouverture de crédits d'investissement au budget primitif 2026**

*L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres le treize novembre précédent, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.*

**Conseillers en exercice : 11**

**Présents :** 9

BARBIER Sarah, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Stéphane, DESALMAND Nadège, FLOQUET Sandra, Sophie PIEUCHOT

**Absents :** LAMBERT Adrien

**Absents excusés :** BERARD Nicolas

**Procuration :** FLOQUET Sandra pour BERARD Nicolas

**Secrétaire de séance :** BRON Isabelle

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-2 et suivants ;
- La délibération n° 13/2025 en date du 03 avril 2025 portant adoption du budget primitif pour l'exercice 2025.

**CONSIDÉRANT :**

- Que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er Janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement au remboursement de la dette.

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, a décidé**

:

- **D'AUTORISER** le Maire à engager, liquider et mandater sur 2026 les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette :

Chapitres	Total budget 2025	Ouverture sur 2026
<b>20</b>	34 000.00	8 500.00
<b>21</b>	922 568.33	230 642.09
<b>23</b>	14 500.00	3 625
<b>27</b>	22 000.00	5 500
<b>Total</b>	<b>993 068.33</b>	<b>248 267.09</b>

Ainsi fait et délibéré,  
 Les jours, mois et an que susdit  
 Pour extrait conforme  
 Le Maire  
 Patricia DEAGE

Le Secrétaire,

